

VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2018 (14h00 à 18h00)

*A la Maison de l'Avocat (Salle Yves Berger) à côté du Palais de Justice de Lyon -
57 Rue Servient - 69433 Lyon*

BULLETIN D'INSCRIPTION

*(à retourner dûment complété par courrier, courriel ou fax à la CNA - 120 rue d'Assas 75006 Paris -
Fax. 01 43 54 75 09 - E-mail. cna@cna-avocats.fr)*

NOM :

Prénom :

Date de naissance : Lieu (dépt) :

Barreau : N° SIRET :

Numéro URSSAF :

Spécialité(s) :

Domaine(s) d'activité(s) :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

**FORMATION SUSCEPTIBLE D'ÊTRE PRISE EN CHARGE PAR LE FIF-PL AU TITRE
DES FORMATIONS COLLECTIVES SUR VOTRE BUDGET « FORMATION »
(inscription obligatoire)**

4 heures de formation

FORMATION CONTINUE

PRISE EN CHARGE FIF-PL

Pour valider la formation et la prise en charge par le FIF-PL, il sera INDISPENSABLE d'émarguer la feuille de présence à chaque début de séance du programme (seuls les émargements font foi pour comptabiliser les heures suivies) et de fournir la photocopie de votre attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle (URSSAF) ou attestation d'exonération de cette contribution.

La demande de prise en charge sera faite exclusivement par la CNA directement auprès du FIF-PL.

Une attestation de présence vous sera adressée après la formation.

Pour information, vous pouvez consulter les critères de prise en charge des formations collectives sur le site du FIF-PL : <http://www.fifpl.fr> .

Siège social : 120, RUE D'ASSAS - 75006 PARIS

Téléphone 01 43 54 65 48

Télécopieur 01 43 54 75 09

<http://www.cna-avocats.fr> ♦ E-mail : cna@cna-avocats.fr - cna-anased@wanadoo.fr

Syndicat professionnel SIREN : 312 477 532 Numéro Formateur : 11 75 339 22 75

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans notre fichier informatisé. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter, assurer la gestion et le suivi des dossiers des formations. Ces données sont destinées aux services habilités de la CNA, des organismes de financement de la formation, des Ordres et du CNB.

Nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité ou la sécurité de vos données personnelles de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par un tiers non autorisé.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité.

Conformément à la réglementation, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant de rectification, d'interrogation, d'opposition pour motif légitime à l'adresse électronique suivante : secretariat-general@cna-avocats.fr ou par courrier postal à l'adresse du siège de la CNA en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité à jour et signée.